

# DM TEXTE : Epreuve UE7

Tutorat 2013-2014 : 1 Texte – 40 MIN

**Texte de 640 mots à résumer en 70 mots maximum**

**Abréviations autorisées :**

- AMM = Autorisation de Mise sur le Marché
- ANSM = Agence Nationale de Sécurité du Médicament
- INSERM = Institut national de la santé et de la recherche médicale

## **Benzodiazépines : 20% des Français en consomment**

Malgré l'alerte donnée dans les années 1990 sur les risques de dépendance aux benzodiazépines, les Français restent largement accros.

Jamais depuis la mise sur le marché du Valium en 1963, bientôt suivi du Mogadon, du Rivotril et autre Lexomil, l'engouement pour les benzodiazépines ne s'est démenti en France ou dans le monde. Une croissance constante a toujours accompagné chacune de ces molécules destinées à réduire l'anxiété, favoriser le sommeil, décontracter les muscles ou stopper les crises d'épilepsie. Jusqu'à ce que les autorités de santé, dans les années 1990, tirent la sonnette d'alarme : prescriptions abusives ou hors recommandations et traitement trop longs exposent en effet les patients à de graves phénomènes de dépendance, parfois accompagnés de troubles neurologiques (perte de mémoire, somnolence...). D'où l'émergence, en France, d'une volonté officielle de pédagogie afin de freiner la diffusion de ces psychotropes dans un des pays les plus accros.

Vingt ans plus tard, le bilan est mitigé. Si, entre 2002 et 2009, la France a bien enregistré un léger reflux, le réflexe de soigner son stress par une pilule reste bien ancré. La courbe semble même repartir à la hausse depuis 2010. Et la France est toujours le deuxième plus gros consommateur d'anxiolytiques en Europe, après le Portugal, et le deuxième consommateur de somnifères derrière la Suède, avec 134 millions de boîtes de benzodiazépines achetées chaque année. Les chiffres de 2012 laissent songeur : un Français sur cinq en consomme au moins une boîte par an et un sur dix régulièrement.

### LA FIN DES ANNÉES D'EUPHORIE

Dans 60% des cas, ce Français est une femme. Et sa consommation augmente avec l'âge : entre 70 et 75 ans, près d'une Française sur trois se fait prescrire des benzodiazépines contre l'angoisse, et une sur cinq pour dormir. Et la durée du traitement s'allonge avec les années. Tous âges confondus, elle est en valeur médiane de sept mois, soit bien au-delà de la limite de quatre semaines recommandée pour les somnifères, ou de trois mois pour les anxiolytiques. De fait, la moitié des patients en consomment pendant plus de deux ans, et près de 20% à des doses supérieures à celles indiquées par l'Autorisation de mise sur le marché (AMM). Sans parler des prescriptions hors AMM, comme le clonazépam (Rivotril), destiné aux épileptiques, mais dans 90% des cas prescrit contre l'anxiété et l'insomnie.

Or, comme le rappelle l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM), les benzodiazépines ne sont pas des médicaments anodins. Ils perturbent la mémoire, altèrent la conscience et le comportement, diminuent les capacités motrices ou l'aptitude à conduire (en cause dans 1% des accidents de la route en France). Et ce d'autant plus qu'on est âgé. Une étude publiée en 2012 par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) de Bordeaux suggère même que leur consommation pourrait, chez les plus de 65 ans, accroître de 50% le risque de démence (Alzheimer...). A confirmer. En revanche, il est prouvé que les benzodiazépines entraînent une dépendance psychique et physique, qui s'accompagne d'un syndrome de sevrage à l'arrêt et d'un phénomène de rebond, c'est-à-dire de retour en force du symptôme traité. Résultat ? Plus de la moitié des patients reprennent le traitement dans les deux ans. Et, pour une personne sur deux, au terme d'une simple visite chez le généraliste.

La pédagogie ne suffit donc plus et des mesures drastiques s'imposent : rémunération supplémentaire, depuis janvier 2012, des médecins conventionnés qui limitent leurs prescriptions ; ordonnance sécurisée obligatoire, comme pour les médicaments stupéfiants, pour le Rohypnol, le Tranxène et le Rivotril, prisés par les toxicomanes ; retrait pur et simple, le 8 juillet 2013, du tétrazépam (Myolastan), utilisé contre les contractures musculaires par près de 3,5 millions de Français, pour cause de graves réactions cutanées. Fini les décennies d'euphorie, l'objectif est un usage plus raisonné.

SCIENCE&VIE, décembre 2013